

dimanche, 12. Mars 2017



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Relance de l'industrie automobile : clé du nouveau modèle économique.....</i>	<i>2</i>
<i>Mégaprojet solaire en Algérie : Lancement imminent de l'appel d'offres.....</i>	<i>2</i>
<i>Octroi des licences d'importation : Début de l'opération aujourd'hui.....</i>	<i>3</i>
<i>Grande mosquée d'Alger : Achèvement des gros œuvres du minaret.....</i>	<i>4</i>
<i>Algérie-Pnud: une enveloppe de 400.000 dollars pour des associations environnementales</i>	<i>4</i>
<i>Boutarfa examine avec le MAE espagnol l'investissement dans les énergies renouvelables.</i>	<i>6</i>
Commerce	6
<i>General Emballage : Etendre sa toile sur le marché africain</i>	<i>6</i>
<i>Laboratoires Vénus : 8% du chiffre d'affaires à l'export en 2017</i>	<i>6</i>
Régions.....	7
<i>Constantine : 10 millions dinars pour l'amélioration urbaine.....</i>	<i>7</i>
<i>Métiers de l'artisanat: Plus de 1.000 postes d'emploi créés en 2016 à Oran</i>	<i>7</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Relance de l'industrie automobile : clé du nouveau modèle économique

Source : El Moudjahid

L'industrie automobile se relance. Après Renault et Hyundai, n'ayant pas pu satisfaire une demande nationale davantage croissante, c'est autour de Volkswagen de s'implanter en Algérie.

Un foisonnement d'unités aux avantages multiples.

D'abord, il est question de réduire une importation excessivement coûteuse. Estimée à 7,6 milliards de dollars en 2012, le Gouvernement compte la réduire à un milliard de dollars en 2016, envisageant par là même ramener le nombre d'unités importées de 605.000 à 50.000. Les instructions du Premier ministre étaient fermes. A l'inauguration de la 25e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), en décembre dernier, M. Abdelmalek Sellal, a été clair en annonçant, outre cette réduction, la nécessité de «requalifier la production nationale en vue d'être compétitive sur l'échelle régionale et internationale».

Aussi, cet engouement est une aubaine pour les banques intéressées par le développement du produit crédit auto : BNA, CPA, BNP Paribas, Société Générale, El-Baraka, Salama Bank. Ce foisonnement d'unités de montage de véhicules va également permettre à l'Algérie de créer un tissu important de PME dans le domaine de la sous-traitance. Cette relance industrielle dans le domaine de l'automobile, comme l'a affirmé à maintes reprises le ministre de l'Industrie et des Mines, Bouchouareb, est une opportunité de développement de la sous-traitance pour renforcer le taux d'intégration nationale jusque-là insuffisant, et permettre aux

véhicules produits en Algérie de «franchir l'étape de la concurrence». Tous les indicateurs relèvent que 2017 sera l'année de la sous-traitance en Algérie, d'autant que l'actuelle loi de Finances prévoit plusieurs avantages aux investisseurs versés dans le domaine de la sous-traitance. «Notre objectif d'ici 2019 est d'atteindre une capacité de production de 500.000 unités tous types de véhicules confondus», a souligné M. Bouchouareb.

Les opérateurs concernés sont appelés à conjuguer leurs efforts et œuvrer, en partenariat, pour un développement durable de ce marché. Dans le domaine automobile ou autre, les efforts sont orientés vers la réunion des conditions d'émergence d'une base productive et industrielle nationale moderne et compétitive, à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et la promotion de la production nationale. A propos des mesures prises pour «assainir» le secteur, la distribution de voitures neuves en Algérie est conditionnée depuis le 1er janvier 2017 à la mise en place d'un projet industriel sur le sol algérien, que ce soit la construction d'usine d'assemblage de véhicules ou de pièces de rechange. Les marques qui n'appliqueront pas ce cahier des charges seront de fait exclues de la distribution automobile. Face à la chute des prix de l'or noir, le gouvernement a opté pour des mesures alternatives inscrites au chapitre du «nouveau modèle économique».

Le gouvernement a contraint en 2014 les concessionnaires, qui importaient jusqu'alors, de se lancer dans des activités industrielles ou semi-industrielles avant 2017. En 2016, il a en outre accordé des licences d'importation de véhicules à seulement 40 concessionnaires sur 80 postulants.

Mégaprojet solaire en Algérie : Lancement imminent de l'appel d'offres

Source : El Moudjahid

Le ministère de l'Energie compte lancer l'appel d'offres relatif au méga projet solaire photovoltaïque de 4.025 MW dès fin mars, a indiqué vendredi à Washington le PDG de la compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (CEEG), M. Mohamed Arkab. S'exprimant en marge du forum Powering Africa Summit, le dirigeant de GEEC a indiqué à l'APS que cet appel d'offres à investisseurs qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de développement des énergies renouvelables sera « lancé à la fin du mois de mars ou début du mois d'avril ». Le projet, scindé en trois lots de 1.350 MW chacun, comprend deux parties, énergétique et industrielle, et prévoit la construction de plusieurs centrales dans les hauts plateaux et le sud du pays où le potentiel solaire est important.

Les centrales solaires seront implantées dans plusieurs wilayas comme Bechar, El Oued, Ouargla, Biskra, Djelfa et Msila, a fait savoir M. Arkab, en indiquant que la capacité moyenne par centrale dépassera les 100 MW. Pour la partie industrielle du projet, GEEC prévoit la construction d'une ou plusieurs usines de fabrication d'équipements et composants de centrales photovoltaïques. L'objectif étant d'asseoir une base industrielle dans le domaine du photovoltaïque, a expliqué M. Arkab, dont la compagnie a été chargée par le ministère de l'Energie de préparer l'appel d'offres. L'entrée en service de cet ambitieux projet va aider à réduire sensiblement la consommation du gaz, utilisé dans la production d'électricité en Algérie. Les centrales solaires vont fonctionner le jour en alternance avec les centrales à gaz et permettre ainsi une importante économie d'énergie. «A la Sonelgaz, nous

sommes en train de travailler pour réduire la consommation de gaz, en privilégiant également les centrales à cycle combiné», a-t-il indiqué. Sonatrach actionnaire important dans les sociétés de projet Pour la partie énergétique, le projet d'appel d'offres, présenté lors d'une table ronde sur les énergies renouvelables en Afrique, prévoit la création de plusieurs sociétés chargées du financement, l'EPC, la mise en service des centrales solaires ainsi que la commercialisation de l'électricité produite.

Le capital social de chaque entreprise sera réparti conformément à la réglementation régissant l'investissement étranger qui accorde une prise de participation de 51% à l'investisseur national et 49% au partenaire étranger. Sonatrach participera au projet énergétique par une prise de participation de 40% dans chaque société de projet, alors que Sonelgaz et les entreprises publiques et privées nationales prendront 11%. Il est précisé également que le taux de participation maximal au capital de chacune des sociétés de projet est limité à 6% pour les entreprises privées algériennes. Le groupe Sonatrach gagnerait à participer à ce projet qui lui permettrait de récupérer des volumes importants de gaz destinés à la production de l'électricité en les réorientant vers l'exportation, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, les besoins d'endettement du projet énergétique doivent être assurés par un financement sans recours, basé sur la seule rentabilité d'un projet, selon les détails du projet d'appel d'offres. Le financement de chaque projet de centrale solaire sera assuré à 30% par les fonds propres des actionnaires et à 70% par emprunt bancaire. La répartition du capital dans les co-entreprises industrielles chargées de la fabrication des équipements destinés aux centrales solaires, se fera également conformément aux règles

régissant l'investissement étranger. Le ministère de l'Industrie et des Mines désignera les entreprises nationales publiques et privées devant s'associer avec Sonelgaz et Enie dans ces projets. Le taux de participation des sociétés privées nationales au capital social des usines sera arrêté en coordination avec le ministère de l'Industrie et des Mines.

Octroi des licences d'importation : Début de l'opération aujourd'hui

Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune a fait état, hier à Alger, du lancement graduel à partir d'aujourd'hui de l'opération d'octroi des licences d'importation des différents produits soumis aux quotas. L'octroi des licences d'importation débutera aujourd'hui, pour se poursuivre graduellement et concernera les différents produits soumis au régime des quotas, a déclaré le ministre. Le ministre a réaffirmé que le gouvernement n'a pas interdit et ne compte pas interdire l'importation, ni de produits essentiels ni de luxe, il faut juste, a-t-il dit, définir les besoins pour mettre un terme au gaspillage. M. Tebboune a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de la transparence et sur le respect de la loi par l'ensemble des opérateurs et intervenants dans le domaine du commerce extérieur. Il a ajouté que le ministère du Commerce a transmis aux services du Premier ministre pour publication au journal officiel un premier cahier de charges précisant les nouvelles mesures en matière d'importation. Estimant «insensé de continuer à importer de la mayonnaise, de la moutarde et le ketchup pour une facture annuelle de près de 200 millions de dollars ainsi que des «voitures ferraille» qui ne répondent à aucune spécification, M. Tebboune a

indiqué que de «tels montants devraient être consacrés aux priorités du développement, notamment la construction de logements, d'écoles ou de centres de santé».

Concernant le lancement dès aujourd'hui, des licences d'importation, le ministre a précisé que le quota d'importation de la banane a été fixé 90.000 tonnes pour le premier semestre de l'année en cours. «Nous octroierons dès le début de cette semaine des licences d'importation d'un contingent quantitatif de 90.000 tonnes de banane pour le premier semestre et s'il y a lieu d'augmenter ce volume nous le ferons par ponction sur le quota du deuxième semestre», a déclaré M. Tebboune. Affirmant que l'Etat encouragera les importateurs qui disposent de moyens nécessaires de stockage et de froid car il créeront des postes de travail, M. Tebboune a indiqué que nombreux sont ces exportateurs et l'Etat ne les empêchent pas d'importer à la seule condition de respecter le cahier de charges et les quotas fixés. « Nous ne pouvons pas mettre ces importateurs, réguliers et qualifiés, sur le même pied d'égalité que les importateurs opportunistes, qui importent des containers de banane pour les commercialiser au niveau des ports avant même le déchargement», a ajouté le ministre. La régulation de l'importation, supervisée par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a pour but essentiel de mettre fin à l'anarchie caractérisant ce secteur et qui est à l'origine d'une véritable hémorragie pour l'économie nationale, a soutenu le ministre qui a affirmé que les mesures prises, visent à protéger le produit national et les producteurs locaux. Il a rappelé, à ce propos, les grandes quantités de produits électroménagers «non conformes» et «qui menacent la santé publique, causant dans de nombreux cas des décès». Pour ce faire, le nouveau cahier des charges a fixé de nouvelles normes et exige à ce que tous les produits soumis à

l'importation, soient conformes aux standards européens, a encore affirmé le ministre. «Les climatiseurs importés consomment trois fois plus d'énergie», a-t-il dit, ajoutant qu'avec de tels produits, la demande est si forte qu'il est difficile de la satisfaire. Les mesures réglementaires sont à même de permettre d'assainir le secteur des pseudo-importateurs, qui ne sont pas du métier et dont le seul souci est le gain rapide, au dépend de la santé publique, a encore ajouté M. Tebboune. Par ailleurs, et concernant la spéculation sur les prix des produits alimentaires à large consommation, tels que la pomme de terre, le ministre a rappelé la dernière opération de lutte contre ce fléau enregistrée au niveau de la wilaya de Ain Defla, où quelque 21.000 tonnes de ce légume a été saisie. Ce stockage faisait partie du plan d'un réseau spécialisé dans le monopole et la spéculation qui sont derrière la flambée des prix, qui ont atteint les 120 DA/kg dans certains marchés, a-t-il précisé. A ce propos, M. Tebboune a estimé que le prix réel de la pomme de terre, dont la production est en abondance, est de 45 DA, mais les spéculateurs sont nombreux et c'est la cause de la hausse frénétique des prix. «L'Etat sévira contre tous ceux qui portent atteinte aux besoins essentiels de consommation du citoyen», a averti le ministre.

Grande mosquée d'Alger : Achèvement des gros œuvres du minaret

Source : El Moudjahid

Le gros œuvres du minaret de la Grande mosquée d'Alger, d'une hauteur de plus de 250 mètres, ont été achevés, hier, en prévision de l'ouverture de la salle de prière aux fidèles, en décembre prochain, avant la réception de l'édifice avec toutes ses structures à l'horizon 2018.

«Nous vivons un instant historique, avec le parachèvement du minaret de la troisième plus grande mosquée au monde après celles des deux Lieux saints de l'islam. C'est une fierté pour l'Algérie et pour la Chine, notre partenaire stratégique», a déclaré le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, qui a procédé symboliquement au dernier coulage de béton du plus haut minaret au monde. «Cette réalisation bat en brèche les assertions de tous ceux qui ont mis en doute la capacité de l'Algérie à construire un tel édifice religieux et lancé des rumeurs tendancieuses sur la non-conformité de l'œuvre aux standards techniques», a affirmé M. Tebboune, ajoutant que «les travaux de la mosquée avancent à un bon rythme». L'opération du parachèvement des travaux s'est déroulée en présence du wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, et de l'ambassadeur de la République de Chine, M. Yang Guangyu Yoo. La hauteur du minaret, conçu dans un style maghrébin, est de 250.125 mètres, tandis que la profondeur des pieux rectangulaires est de 45 mètres, a précisé le ministre. Lancé début 2012, le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger a été confié à l'entreprise publique chinoise «CSCEC». M. Tebboune a indiqué que le minaret et la salle de prière seront ouverts aux fidèles en décembre 2017, tandis que la réception finale interviendra à l'horizon 2018. En sus de la salle de prière d'une capacité d'accueil de 120.000 fidèles, la mosquée compte une cour extérieure, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs, des postes de protection civile et de sûreté. Outre des commerces et des établissements de restauration, la Grande mosquée comptera un musée d'arts et d'histoire islamiques, ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie. Dans la partie sud du site, est prévu un centre

culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de conférence pouvant accueillir 1.500 participants. Le ministre a admis «un retard d'un mois ou deux maximum dans les travaux de réalisation de la salle de prière», affirmant qu'il est «sans incidence sur la cadence globale des travaux». «Le taux d'avancement des travaux de bétonnage est de 90%, et les efforts sont consacrés actuellement à l'aménagement interne et externe en matière de décoration et de revêtement, et ils avancent à un rythme acceptable», a ajouté M. Tebboune. De son côté, l'ambassadeur de Chine a indiqué que ce projet traduisait les relations de coopération existant entre l'Algérie et la Chine, unies par des liens historiques, promettant que la joie sera totale l'année prochaine, avec la réception définitive de la Grande mosquée d'Alger. À cette occasion, une cérémonie a été organisée en l'honneur de cadres de l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande mosquée d'Alger, ainsi que des ingénieurs et des travailleurs de la société chinoise.

Algérie-Pnud: une enveloppe de 400.000 dollars pour des associations environnementales

Source : APS

La deuxième phase du programme de micro-financement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF-FEM) va consacrer 400.000 dollars aux projets initiés par des associations algériennes activant dans l'environnement, a indiqué jeudi à Alger la coordinatrice nationale de ce programme, Mme Rahima Chehik.

Durant cette seconde phase, le PMF-FEM, un programme mis en oeuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) et exécuté par le Bureau des Nations Unies pour les services

d'appui aux projets (Unops), accordera à ces associations des micro-financements pour une période de quatre (4) années à compter de 2017, a-t-elle précisé lors d'une rencontre entre le ministère des Affaires étrangères, le mouvement associatif activant pour la préservation de l'environnement et les représentants de ce programme.

La moyenne des financements est de 35.000 dollars par projet tandis que le montant maximal est de 50.000 dollars lorsqu'il s'agit d'un projet particulièrement important et innovant.

Cependant, les associations bénéficiaires doivent contribuer financièrement à hauteur de 20% du projet.

Le programme a adopté pour cette phase l'approche "paysage" qui "représente une opportunité pertinente pour initier et faciliter une gestion environnementale participative dans les territoires identifiés", a relevé Mme Chehik.

Autrement dit, l'objectif est de faire participer la société civile et les citoyens en général à la conservation des paysages à travers des projets associant préservation de la biodiversité, développement durable et préoccupations sociales.

Une approche qui va permettre, selon elle, de mieux concentrer l'action des subventions et de promouvoir la programmation et le regroupement des projets.

A la fin février dernier, le PMF-FME, appelé également The Small Grants Programme (la programme des petites subventions), a lancé un appel à projets à destination des associations algériennes, visant à sélectionner des initiatives locales portant sur des approches intégrées (biodiversité, changement climatique et gestion des

terres), inclusives et novatrices de conservation du patrimoine naturel.

Ainsi, deux paysages spécifiques ont été retenus: le paysage terrestre, illustré par les steppes de l'Atlas Saharien qui couvrent les wilayas de Naâma, El-Bayadh, Djelfa, Laghouat, M'Sila et Biskra, et le paysage marin côtier à travers les côtes méditerranéennes de l'Ouest et du Centre du pays avec comme échantillon les wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Tipaza, Tizi-Ouzou et Béjaïa.

Ces côtes présentent des enjeux de préservation de l'écosystème marin et côtier, de pêche artisanale durable, de développement de l'écotourisme et de préservation des pollutions domestiques et agricoles, selon le document portant l'appel à projets qui précise que des zones d'intervention précises ont été identifiées au sein de chaque paysage.

Quelque 70% des fonds du programme seront exclusivement dédiés aux projets localisés dans les paysages identifiés alors que les 30% restants peuvent profiter à des projets en dehors de ces zones.

19 projets financés pour 600.000 dollars entre 2012 et 2016

Visant notamment à relever les défis environnementaux mondiaux en répondant aux besoins locaux de développement durable, le programme du FEM a été lancé en Algérie en 2012.

Dans sa première phase, qui a duré jusqu'à 2016, il a permis de financer et de fournir un support technique à 19 projets pour des subventions globales de 600.000 dollars, a fait savoir le Coordinateur résident du Système

des Nations Unies en Algérie et représentant résident du PNUD en Algérie, Eric Overvest.

Sur l'ensemble des financements accordés, 60% ont été alloués à des projets visant la protection de la biodiversité, 26% à la conservation des sols et 14% à des projets de lutte contre le changement climatique, a-t-il détaillé.

Les thématiques focales du FEM (créé en 1992) incluent la biodiversité, le changement climatique, la gestion durable de la terre, les eaux et les produits chimiques.

De son côté, le directeur général des Relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, a assuré "l'engagement politique à haut niveau de l'Algérie pour soutenir la cause environnementale mondiale qu'elle considère comme une cause nationale, avec le mouvement associatif comme relais".

A ce propos, il a fait état du succès réalisé par l'application de la première phase du programme de par le nombre et la qualité des projets réalisés.

Au cours de cette journée d'information, trois projets financés par la première phase du FEM en Algérie ont été présentés à l'assistance.

Ces projets ont porté sur la création d'une pépinière pour la préservation de la biodiversité de la région de Misserghin (Oran), la plantation de palmiers dans les zones inondées et dégradées avec l'installation d'une pépinière dans la palmeraie de Ghardaïa ainsi que sur la contribution à l'amélioration de la qualité des eaux de l'oued de Tamesguida (Médéa).

Boutarfa examine avec le MAE espagnol l'investissement dans les énergies renouvelables

Source : APS

Le ministre de l'Energie Noureddine Boutarfa a évoqué mercredi à Alger avec le ministre espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération, Alfonso Dastis Quecedo, les opportunités d'affaires et d'investissement entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment dans les renouvelables, indique un communiqué du ministère.

M. Boutarfa a réaffirmé la volonté de l'Algérie de diversifier ses ressources tout en développant son industrie, invitant les entreprises espagnoles à investir en Algérie et à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt que l'Algérie lancera incessamment en vue de réaliser le projet 4.000 MWc en énergie solaire photovoltaïque.

Il s'agit d'un projet constitué de trois lots et associé à un volet industriel de fabrication locale d'équipements, précise-t-on.

Qualifiant les relations énergétiques bilatérales de "satisfaisantes et de positives", les deux parties se sont également félicitées des liens de confiance entre les entreprises des deux pays, " grâce à des partenariats équilibrés et solides ", ajoute la même source.

Les deux ministres ont appelé à mettre en place un cadre de consultations économiques et d'échanges d'expérience en vue de réunir les conditions nécessaires pour densifier les échanges entre les deux pays.

La stabilisation des marchés pétroliers, les indicateurs économiques et les conditions de relance de l'économie mondiale, ont été également au menu de cette entrevue, note le ministère.

M. Dastis a entamé mercredi une visite de travail de deux jours en Algérie afin d'approfondir le dialogue politique entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun et de procéder à une évaluation des relations bilatérales dans la perspective de la tenue, cette année à Alger, de la 7ème réunion de haut niveau algéro-espagnole, rappelle-t-on.

COMMERCE

General Emballage : Etendre sa toile sur le marché africain

Source : El Watan

Leader africain de la fabrication du carton ondulé, General Emballage a vu croître ses volumes dédiés à l'exportation, exception faite des quantités acheminées à destination du marché libyen qui ont baissé en 2016, pour des raisons liées à la situation politique dans laquelle s'est empêtré le pays.

Vers la Tunisie, marché traditionnel de General Emballage, l'entreprise a augmenté de 8% ses exportations, qui se sont établies en valeur à 2,113 millions d'euros. Les cargaisons acheminées à destination de la Libye se sont chiffrées à 14 601 euros, tandis que les quantités exportées vers la Mauritanie ont totalisé 18 518 euros en 2016. L'entreprise espère augmenter le volume et la valeur de ses exportations en 2017, notamment à destination des pays du continent noir.

L'objectif est d'atteindre un bilan total à l'export de 3,5 millions d'euros durant cette année, apprend-on auprès de Mohamed Bessa, directeur de la communication et des exportations. General Emballage travaille également pour étendre sa toile sur le marché africain avec, sur son agenda, des contacts établis avec plusieurs pays, dont le Maroc. En France, l'entreprise de Ramdane Batouche est sur le point d'ouvrir un bureau de liaison et d'affaires, et parallèlement renforcer sa présence en Espagne à destination de laquelle les premières cargaisons ont été expédiées durant le dernier exercice.

Laboratoires Vénus : 8% du chiffre d'affaires à l'export en 2017

Source : El Watan

Les Laboratoires Vénus n'ont cessé de multiplier ces dernières années des contrats d'exportation à destination de plusieurs pays africains.

Aujourd'hui, les exportations de l'entreprise représentent 3% de son chiffre d'affaires. «Nous comptons le faire évoluer cette année à 8%. Le marché africain reste notre marché naturel», nous confie Kamel Moula, directeur général des Laboratoires Vénus, une entreprise spécialisée dans la fabrication des produits de beauté, de cosmétique et des emballages en plastique.

L'entreprise n'a pas choisi de s'orienter vers l'exportation par pur hasard ; la société de Kamel Moula travaille de longue date sur le marché africain, en adaptant sa direction recherche et développement aux spécificités et besoins du marché africain. «Le mode de consommation et les attentes des consommateurs des autres pays du continent africain sont autres que celle du marché algérien (...).

Nous avons travaillé d'une façon intensive à la direction recherche et développement pour les besoins de notre politique d'exportation», explique le directeur général des Laboratoires Vénus, contacté par El Watan. Selon lui, l'Algérie a un sérieux avantage concurrentiel à mettre à disposition pour la conquête du marché africain. Entre autres atouts, Kamel Moula cite la proximité géographique, la route transsaharienne, la qualité des produits et les prix compétitifs. En tout cas, pour les Laboratoires Vénus, le défi africain est à portée de main. Et c'est sur ce marché que l'entreprise compte s'investir davantage.

REGIONS

Constantine : 10 millions dinars pour l'amélioration urbaine

Source : L'Econews

Une enveloppe de 10 millions de dinars arrêtée sur le budget de la wilaya au titre de l'exercice 2017, a été octroyée à une vingtaine d'entreprises des Collectivités locales activant dans les secteurs d'assainissement, nettoyage et environnement.

En effet, le chef de l'exécutif a précisé que le budget de la wilaya a été, de tout temps, destiné, en priorité, à accompagner les entreprises communales, ainsi que celles de wilaya, qui veillent à l'accomplissement du service public en général et notamment, les entités chargées de la réalisation de voiries et de routes, les espaces verts, le nettoyage et l'hygiène, l'éclairage public et les activités culturelles. Pour cela, il a été décidé d'octroyer des aides s'élevant à 10 millions dinars à une vingtaine d'entreprises locales pour l'amélioration urbaine dans l'objectif de leur permettre de réaliser les missions qui leur sont dévolues, dans de

bonnes conditions et de la meilleure manière possible. «Cette enveloppe financière substantielle, comprend des financements pour des actions spéciales et précises, dont la destination est connue, et pour le reste, il va falloir que les parties concernées, à savoir : les daïras et communes, établissent le programme et le présentent après » avait souligné Mr Kamel Abbas. Les paiements ne se feront qu'à la condition sine qua none de présentation d'un programme, tracé en bonne et due forme, et consigné dans un procès-verbal (PV). Le tout remis aux présidents des APC concernées.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif a indiqué qu'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) intercommunal chargé de la gestion des infrastructures culturelles inexploitées à Constantine sera prochainement créé. Le futur EPIC intercommunal devant contribuer à la relance de la vie culturelle et de divertissement à travers les différentes communes de la wilaya, participera également à la préservation de ces lieux par un programme d'animation, mais aussi à travers l'élaboration d'un plan de gestion prenant en considération l'aspect économique.

Métiers de l'artisanat: Plus de 1.000 postes d'emploi créés en 2016 à Oran

Source : Le Quotidien d'Oran

1.056 nouveaux postes d'emploi ont été créés, en 2016, dans le secteur de l'Artisanat, à Oran, a-t-on appris de la Chambre des Métiers. Ces postes créés dans les différents créneaux de ce secteur comme l'artisanat d'art, les services et la production sont le fruit des efforts consentis par les services concernés pour renforcer le rôle de l'Artisanat, au niveau national, en vue de mobiliser les compétences, de renforcer la

formation et de promouvoir le produit artisanal. Dans cette perspective, la direction du Tourisme et de l'Artisanat s'emploie à attirer le plus grand nombre de jeunes et à valoriser leurs talents, dans le domaine de l'artisanat, à travers l'implication d'associations professionnelles, pour promouvoir l'action de proximité en ce sens. Afin d'encourager les artisans et développer leurs ateliers et donner l'occasion aux apprentis d'en bénéficier, aux plans théorique et pratique, il a été procédé à l'ouverture d'espaces d'exposition permanents auprès des quelques structures du secteur, comme la Chambre des Métiers et la Maison de l'Artisanat à Hai Es-Sabah. Par ailleurs, dans le cadre de la promotion et de la pérennisation de l'activité artisanale, 54 artisans ont bénéficié d'une formation concernant les modes de gestion de leurs entreprises. Huit sessions de formation ont été organisées, au profit de 431 détenus des établissements pénitentiaires, à Oran, dans le domaine de l'artisanat artistique. A noter aussi que 11 associations d'artisans, activant dans différents métiers d'artisanat artistique, de services et de production, seront créées prochainement, à Oran, a-t-on appris du président de la Chambre locale du secteur. Ces organisations concernent des artisans inscrits sur la liste de la Chambre d'Artisanat et des Métiers, détenteurs de cartes d'artisans, en activité, de construction, de cuir, d'agroalimentaire, de bijouterie, de plomberie, de chauffage, de peinture, de menuiserie bois et aluminium, de ferronnerie artistique, de couture et de coiffure. Cette démarche qui intervient en application des orientations du ministère délégué chargé de l'Artisanat, vise à permettre aux artisans de soulever leurs préoccupations quant au développement des métiers, par la création de coopératives et d'entreprises, en vertu des lois en vigueur dans le domaine de l'Artisanat, a-t-on ajouté.